

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le huit avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur Gérard VIGNAS.

Etaient présents : M. VIGNAS, M. DELAUNAY, Mme DORISE, M. BOISTARD, M. CHARTIER, M. ZIANI, Mme CAMIN, M. BERTIN, Mme MICHALON, M. THAON.

Absents excusés : / .

Absents : M. BIGNON.

Pouvoirs : /

Secrétaire de séance : Mme MICHALON Sandrine

Date de convocation : 01/04/2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de votants : 10

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

✍ **Approuve** à l'unanimité le compte de gestion du budget principal Commune dressé pour 2020 par le receveur dont les écritures sont conformes à celles des Comptes Administratifs pour le même exercice.

✍ **Adopte** à l'unanimité (le maire s'est retiré de la séance) le Compte Administratif 2020 du budget principal Commune dont les résultats de clôture sont les suivants :

Section de fonctionnement excédent : + 160 049, 60 €.

Section d'investissement déficit : - 25 236, 01 €.

✍ **Vote et Maintient** les Taux de contributions directes 2021 à l'unanimité :

La Taxe d'Habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par la commune. L'Etat transfère à la commune le produit de la Taxe Foncière Bâtie perçu en 2020 par le Département afin de compenser cette suppression.

- La taxe foncière (bâti) **29, 15 % (12, 67 % + 16, 48 % Département)**

- La taxe foncière (non bâti) **43, 85 %**

✍ **Procède** au vote des subventions aux associations pour l'année 2021 d'une enveloppe globale de 1 060, 00 €uros.

✍ **Affecte** à l'unanimité les résultats 2020 du budget principal Commune de la façon suivante :

- au 1068 - excédent de fonctionnement capitalisé : 26 824, 45 €

- au D 001 - déficit d'investissement reporté 25 236, 01 €

- au R 002 - excédent de fonctionnement reporté 133 225, 15 €

✍ **Adopte** le Budget Primitif 2021 du budget principal Commune à l'unanimité qui s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement : 316 151, 15 € en recettes et en dépenses

- Section d'investissement : 149 746, 41 € en recettes et en dépenses

✍ **Projets 2021 :**

- Travaux de voirie "Les Gouzils" et "La Groletière" : **Accepte** le devis de Colas Centre Ouest d'un montant de 12 534, 09 €uros H.T.

- Ravalement de la Façade du logement au 17 rue Principale : **Accepte** le devis de la Sarl Blossier & Co d'un montant de 13 791, 25 €uros H.T.

- Aménagement « Rue Principale » en bas du bourg : Des devis seront demandés suivant l'option choisie et étudiés ultérieurement.
- Achat d'un tracteur tondeuse : Des devis seront demandés et étudiés ultérieurement.

 Questions diverses et informations :

- Il est informé :
 - ⇒ Des dates des élections Départementales et Régionales.
 - ⇒ De la prise d'un arrêté d'alignement au lieu-dit « La Marionnette » afin de résoudre le problème d'alignement de la clôture.
 - ⇒ De la date de commencement des travaux d'abattage et élagage des branches sur accotement « Route des sables » et « La Martinière ».